



Amorçage d'Initiatives en Centre Hérault

BILAN ARIAC 2023

**Comité de pilotage
Vendredi 1^{er} mars 2024**

8, avenue du Lac - 34800 CLERMONT L'HERAULT
www.ariac-34.com - contact@ariac-34.com
Tél : 04 67 96 56 64

Scop SAS à capital variable
SIREN 434 228 193

REÇU EN PREFECTURE

le 04/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-200017127-20240503-DECS_2024_3

I. OBJECTIFS D'ARIAC

ARIAC est une CAE (Coopérative d'Activités et d'Emploi) au sens de la loi du 31 juillet 2014 sur l'Economie Sociale. Opérationnelle depuis avril 2001 sur la zone des Hauts Cantons de l'Hérault, elle s'est dotée pour 2023, dans la continuité des actions menées depuis 2001, des objectifs suivants :

- Donner la possibilité à des porteurs de projets de rejoindre l'entreprise partagée ARIAC sans "sauter le pas" de l'indépendance, possibilité matérialisée par un contrat CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) éventuellement prolongé par un CESA (Contrat d'Entrepreneur Salarié Associé) au sein d'ARIAC, qui leur assurent une logistique juridique, un appui humain, commercial et financier, et leur permet de bénéficier du fruit de leur travail et de leur rentabilité.
- Maximiser les chances de succès de ces projets, en ménageant une phase de transition vers l'autonomie économique, et en favorisant un accès au crédit bancaire et un démarrage dans des conditions économiques et financières de vérité des prix et des tarifs.
- Créer un effet d'exemplarité à partir de projets laissés aujourd'hui sans solution et faire accéder des créateurs d'entreprise à un réseau d'entrepreneurs dans ARIAC, offrant collaborations, associations commerciales, opportunités et débouchés, et rupture de l'isolement qui est souvent le lot de l'entreprise individuelle.
- Contribuer à faire reculer les inégalités culturelles, aujourd'hui encore vivaces, devant la connaissance et la maîtrise de la conduite globale d'un projet de création d'entreprise (langage, comptabilité...), et promouvoir une égalité hommes/femmes sur le terrain de la création d'entreprise et de l'initiative économique.
- Contribuer à ancrer des projets sur le territoire, en favorisant leur implantation sur les lieux de vie de leurs promoteurs.
- Impulser, à moyen/long terme, un nouveau cadre de travail, qui favoriserait l'initiative dans un cadre collectif, en permettant de loger son emploi économiquement indépendant au sein d'une entreprise collective.

Le porteur du projet développe sa propre activité et est rémunéré sur la base de son volume d'affaires, et en même temps, ARIAC assure, dans un cadre collectif et mutualisé, la sécurisation des aspects administratifs et comptables du projet.

II. ACTIONS REALISEES

La description de l'activité d'ARIAC se propose de se caler étroitement sur l'itinéraire des porteurs de projets, depuis leur détection jusqu'à leurs résultats économiques au sein d'ARIAC, pour des raisons de clarté d'exposition, mais aussi parce que l'action d'ARIAC est entièrement dominée par le souci de rationalisation des parcours d'autonomie professionnelle des entrepreneurs qu'elle héberge.

A) Les prescripteurs et l'orientation

a) Les rencontres avec les prescripteurs

Les porteurs de projets sont d'abord repérés par différents acteurs, qui les orientent vers la coopérative lorsqu'ils estiment que cette solution est adaptée à leurs besoins et difficultés.

b) L'orientation des porteurs de projets

L'entretien est individuel, afin que les détails du projet soient correctement exposés, et que la compréhension mutuelle en soit facilitée. Au cours de ce premier entretien, le porteur du projet expose l'état d'avancement de son projet, ses atouts et ses difficultés. ARIAC expose le principe du contrat d'entrepreneur-salarié, en évoquant ses atouts et ses pré-requis : motivation pour créer une activité, et une ou plusieurs opportunités de facturation.

En 2023, les accueils sont au nombre de **224**

Ce chiffre est en hausse de **17%** par rapport à 2022 (191 accueils) mais inférieur à celui de 2021 (232). Nous devrions nous réjouir de ce volume conséquent étant donné le contexte actuel peu favorable au test d'activité et l'entrepreneuriat mais nous ne sommes pas revenus aux volumes très spectaculaires du milieu des années 2010 (plus de 350/an).

La tendance des sources des prescriptions :

Elle est dans la continuité de celle des années précédentes.

Les entrepreneurs sont orientés encore plus majoritairement cette année par le réseau interne (**Direct**), c'est-à-dire par les entrepreneurs actuels d'ARIAC, à **50%**, ce qui illustre la bonne crédibilité de la CAE auprès de ses bénéficiaires. Le poids du réseau traduit la force de l'esprit coopératif et de la crédibilité du dispositif auprès des entrepreneurs qui en sont bénéficiaires.

La deuxième source de prescription est le réseau d'entreprises (17%), signe d'un enracinement croissant d'ARIAC dans le tissu économique.

La troisième source de prescription est le réseau des partenaires notamment le Sydel et Pôle Emploi et l'action Restart et enfin la communication par média autrement dit le nouveau site internet de la coopérative.

Dans un contexte de stabilisation des flux, il apparaît donc clairement qu'ARIAC est ancrée dans un environnement économique d'entreprises (Direct et Réseau Entreprises).

La typologie des secteurs d'activités est la suivante :

- Dominante de l'Artisanat (Art et Second Œuvre essentiellement) qui reste le premier secteur d'activité (**28%**)
- En deuxième place avec **19%** des projets, en gagnant une place par rapport à l'année dernière, le secteur « Conseil Formation ». Malgré la facilité de gestion administrative de ce type de projet qu'offrent les statuts traditionnels d'entreprise (Micro-entreprise notamment), la solution de la CAE apparaît donc toujours crédible en raison des services qu'elle rend (réseau, protection, agrément formation...)
- En troisième place, le retour du secteur des Services aux particuliers pour **13%** des accueils après avoir été malmené par les différentes périodes de confinement et le contexte économique tendu.
- Enfin, l'alimentaire pour 10% : il s'agit sans doute d'une sorte « d'effet de rattrapage » par rapport à l'année du confinement (pendant laquelle le secteur a souffert) et aussi par rapport aux années précédentes durant lesquelles la solution CAE était perçue (à tort) comme inadaptée au secteur Alimentaire.

Ces 4 secteurs représentent 70% des accueils.

Les autres secteurs d'activité, quoique minoritaires, restent bien présents, ce qui dénote d'une bonne représentativité économique dans la capacité de la coopérative à intéresser une large diversité de projets.

Les origines géographiques sont plutôt stables, comme depuis plusieurs années :

- La dominante du Pays Cœur d'Hérault est toujours très nette, à plus de **30%**, car il s'agit du cœur historique et géographique d'ARIAC ; cette tendance dominante existe depuis toujours et se révèle la plus stable depuis la création d'ARIAC en 2001.
- La dynamique très forte sur l'Ouest du Gard, et la poursuite d'une bonne dynamique sur l'Agglomération montpelliéraine, ce secteur géographique étant peu investi par ARIAC en termes de communication, mais produisant tout de même des accueils en raison de son dynamisme économique.
- Ces deux secteurs géographiques sont dominants, mais tous les secteurs géographiques de l'Hérault sont également représentés en raison d'un effet de diffusion géographique

déjà noté les années précédentes : les projets viennent de nombreuses communautés de communes dispersées sur le territoire ; ARIAC joue donc, à l'échelle du Département, un rôle de décloisonnement, qui se confirme.

Depuis environ une décennie, ARIAC est dotée d'un équilibre qui se modifie peu malgré les à-coups liés aux crises et aux effets de conjoncture : une présence essentiellement visible en Cœur d'Hérault, mais avec une bonne implantation dans toutes les périphéries de ce secteur.

La typologie des statuts personnels fait l'objet d'une évolution modérée :

- Dominante encore plus marquée des DE ARE à **33%** (29% en 2021) des accueils, chiffre enregistré, à peu de modifications près, depuis quasiment la création d'ARIAC.
- Stabilisation du nombre de Salariés (18% pour 22% en 2022) qui sont quasiment exclusivement des salariés à temps partiel, cherchant un complément d'activité ou en transition prudente vers l'entrepreneuriat.
- Stabilisation des Entrepreneurs à 19% (pour 18% en 2022) : principalement des micro-entrepreneurs insatisfaits de leur statut, ou des entrepreneurs plus consolidés dans le temps, mais tout de même intéressés par la protection du statut et l'accompagnement de la CAE. Cette augmentation est constante depuis deux décennies, ce qui marque fortement que la CAE n'est plus en réponse exclusive à un besoin de type test (comme une couveuse), mais un dispositif accueillant des créateurs mais aussi des entrepreneurs confirmés.

Comme l'année dernière, la répartition hommes/femmes est à 47%-53%. L'attraction du modèle coopératif est donc importante auprès d'un public féminin, traditionnellement défavorisé dans l'acte de création d'entreprise.

En synthèse, le bilan des Accueils fait apparaître deux tendances qui ne semblent pas contradictoires : ARIAC puise dans un vivier de prescripteurs qui sont majoritairement des acteurs économiques (entreprises, dans ou en dehors d'ARIAC) sans que sa vocation de dispositif à finalité sociale et territoriale soit remise en cause, dans la répartition des influences géographiques ou la typologie de ces publics. Le double intérêt à la fois économique et d'intérêt public de la CAE semble donc bien perçu par notre environnement.

B) Le diagnostic d'entrée et le partenariat autour de l'entrée

L'objectif principal du diagnostic d'entrée est de marquer l'entrée en dispositif de test comme un choix mutuel : un porteur de projet qui souhaite un encadrement, et ARIAC qui valide l'entrée et s'engage à appuyer le projet.

Les deux critères fondamentaux d'entrée dans ARIAC sont d'une part la motivation de créer et consolider son emploi par la création d'une activité, d'autre part l'opportunité de ventes ou de prestations (même d'un volume faible), opportunité matérialisée par des commandes ou contacts commerciaux avancés.

Le dialogue avec le porteur de projet est construit autour de ces deux notions de motivation et d'opportunité :

- la motivation
- le parcours personnel
- le parcours professionnel
- la représentation de la création d'entreprise par le porteur du projet
- l'état des démarches effectuées
- les caractéristiques signalétiques du projet (type de marché, marketing mix à mettre en place, clignotants mis ou à mettre en place)
- l'approche financière par le seuil de rentabilité.

- **VOIR ANNEXES : PHASE 1 - ACCUEILS : STATISTIQUES**

C) L'Entrée

Deux dispositifs sont mis en place : le CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise, contrat d'entrepreneur-salarié selon la législation) et le contrat d'assurance RC PRO.

a) Le CAPE

Le porteur de projet exprime fortement qu'il poursuit un objectif d'autonomie professionnelle dans le cadre du salariat ; ARIAC exprime partager ce diagnostic et s'engage à former le porteur à partir des flux financiers générés par l'activité. Ces clauses incarnent un engagement réciproque.

Le porteur est entrepreneur en ce sens qu'il est autonome au quotidien et responsable de ses démarches commerciales. Il est salarié en ce sens que la facturation n'appartient qu'à ARIAC à qui incombent toutes les responsabilités liées à cette facturation, et qui prélève une contribution coopérative égale à 10 % de sa marge brute.

b) Le contrat d'assurance : RC PRO

Le bon pour accord rend définitif le contrat d'entrepreneur-salarié.

Une fois ces documents signés, ARIAC procède à la mise en place des procédures comptables et de gestion (édition/classement factures, indicateurs pertinents...) et des indicateurs d'avancement (qui sont une actualisation du diagnostic de projet) et finalise l'hébergement.

Le suivi individuel

Il comporte dans tous les cas :

- la prise en charge des aspects administratifs de l'activité (déclaration URSSAF, acquittement des charges sociales, déclarations de TVA...) qui fait l'objet d'une comptabilité séparée, propre à chaque projet, selon les principes de la comptabilité analytique.
- un point mensuel (gestion, comptable et pédagogique) faisant état des indicateurs de formation et de progression de l'activité.

Il peut s'étoffer par des demandes de prêts pour les entrepreneurs-salariés auprès de l'AIRDIE et auprès du Fonds Mutuel de la coopérative.

La mutualisation par le réseau des entrepreneurs-salariés

A l'entrée, ARIAC propose à l'entrepreneur-salarié la possibilité d'échanges et de travail en réseau avec les autres entrepreneurs-salariés sous les formes suivantes :

- Rencontres régulières (4 par an) d'échanges, découvertes et rencontres avec des professionnels de la création d'entreprise et interlocuteurs techniques
- Ateliers de formation sur les techniques commerciales (prospection et négociation) et la présence commerciale sur le web et les réseaux sociaux par groupe de 4 à 6 entrepreneurs-salariés, organisés en présentiel et / ou en distanciel.
- Atelier de formation sur les outils informatiques type tableurs excel par groupe de niveau
- Intranet
- Réunions sur mesure (BTP, Formateurs, ...)
- Relais de la communication des entrepreneurs-salariés sur les réseaux sociaux

D) Les sorties

Il faut préalablement rappeler quelques caractéristiques de comptage, et distinguer à cet égard deux indicateurs différents :

- Le nombre de « sorties économiques » après test, qui incluent les créations d'entreprise, les remises à l'emploi, etc, ainsi que les signatures de CESA au sein de la coopérative ARIAC. La signature d'un CESA est une sortie économique au sens où l'entrepreneur s'installe sur du long terme dans ARIAC dans le cadre d'une consolidation de son projet, mais il ne quitte pas la coopérative au sens statistique. Le nombre de sorties positives mesure donc le nombre de sorties du test, et la capacité de la coopérative à générer de la richesse économique et accompagner des activités au développement.

- Le nombre de sorties réelles de la coopérative, qui incluent créations d'entreprise et emplois comme précédemment, mais incluent également les sorties sans résultat économique tangible (retour à l'emploi, formation...) tout en excluant les CESA (qui ne quittent pas la coopérative à proprement parler). Le nombre de sorties mesure donc le nombre de départs réels enregistrés par le fichier du personnel.

Le nombre total de sorties réelles de la coopérative est de 112 (107 en 2022).

Le nombre total de sorties économiques est de 128 (134 en 2022).

75 sorties (90 en 2022) sont des sorties dites positives, c'est-à-dire hors causes extra économiques (déménagement, recherche d'emploi...), soit 60% des sorties du test.

La sortie dite positive se manifeste par :

- Emploi traditionnel : 28
- CESA dans ARIAC : 16 (29 en 2022).
- Entrepreneurs : 26.

Le pourcentage de non-concrétisation (40%) revient au niveau des décennies précédentes.

Les nouveautés par rapport aux tendances lourdes est l'augmentation des solutions Emploi traditionnel (faible habituellement dans ARIAC selon une tendance très ancienne) et la montée de l'abandon à la place de la solution « création d'entreprise » par rapport au total des sorties.

L'explication (prudente, provisoire, et à confirmer) pourrait être liée à la forte reprise après l'année noire 2020 ; qui a créé de l'emploi traditionnel et aussi un appel d'air en faveur de la création d'entreprise.

En tout cas, ces nouveautés n'ont pas empêché la poursuite de la fidélisation des CAPE au sein de la coopérative. Les passages en ESA sont certes moins significatifs en 2023, mais c'est la conséquence directe de la baisse du nombre d'entrées de 2020.

Le métier d'ARIAC, au début des années 2000, était principalement d'accompagner des créateurs d'entreprise qui créaient leur propre emploi après un test de durée variable. Il est principalement aujourd'hui d'accompagner des entrepreneurs dans la durée en y adjoignant des services annexes (mise en réseau, financement...) sans que le métier initial de couveuse et de test n'ait été pour autant abandonné. Il faut donc nuancer fortement la rationalité trompeuse avec laquelle une CAE est souvent mécaniquement présentée : test, puis création d'une micro-entreprise ou d'une société.

- **VOIR ANNEXES : PHASE 3 - SORTIES : STATISTIQUES**

III. TYPOLOGIE DES ENTREPRENEURS SALARIES

Au 31 décembre 2023, **304 entrepreneurs-salariés** (contre 336 au 31 décembre 2022 et 350 au 31 décembre 2021) sont présents dans la coopérative, dont 181 ES en CAPE et 123 en CESA

Ce chiffre se détaille ainsi : 336 ES au 31/12/2022 + 80 entrées – 128 sorties + 16 « fausses sorties » (passages de CAPE à CESA).

Ce fléchissement confirme celui enregistré dès 2021, quoique de moindre ampleur. En 2023, comme pendant des deux années précédentes, une cause est opérante : la fin des CAPE entrés en 2019 (année record en termes d'accueils et d'entrées) dont une part importante n'a pas résisté pendant la période de test. Plus nombreux à entrer en 2018/2019, ils sont aussi plus nombreux à sortir à la fin du test. Le fléchissement enregistré en 2023 est donc plutôt limité par rapport à la forme qu'il aurait pu revêtir.

La baisse importante du nombre d'entrepreneurs ne signifie pas nécessairement que l'équipe permanente doit réduire son temps de travail car le métier de l'équipe s'oriente de plus en plus vers l'accompagnement d'entrepreneurs, parallèlement à l'accompagnement de créateurs d'entreprise.

- PHASE 2 - HEBERGEMENTS : STATISTIQUES

IV. Les perspectives et la vie de la structure

2023 a été marquée par :

- Le départ à la retraite d'un des fondateurs : Frédéric DO au 31 décembre 2023
- La confirmation d'une gouvernance élargie : réélection d'un Président (Eric Boyer, ESA dans le multimédia sur la zone de la CCVH), et d'un Comité de Rencontre (composée exclusivement d'ESA) chargé d'instruire les demandes des candidats ESA
- La baisse de la fonction Accueil, mais la hausse de la fonction Consolidation de projets
- Le maintien des permanences actuelles : Lodève, Saint-Geniès de Fontedit, Balaruc-Les-Bains, Montferrier, Le Vigan, St Affrique, et de la nouvelle permanence à Lasalle, dans les Cévennes gardoises, afin de faire face à l'afflux des projets dans le Gard
- La refonte du site internet de la coopérative
- La création d'un collectif intitulé « les CAE de l'Hérault » avec des rencontres trimestrielles, la participation au salon TAF à Montpellier et l'organisation d'une réunion d'information collective au Pôle REALIS dans le cadre du mois de l'ESS.

Malgré la tempête de la crise sanitaire, du contexte économique peu favorable, et la baisse de performance de certains indicateurs, ARIAC a plutôt bien résisté, grâce à la grande diversification et maturité économique des activités développées par les Entrepreneurs-Salariés et à la solidité financière acquise.

2024 devrait voir :

- 1°) La reprise à la hausse des accueils et du taux de transformation
- 2°) Le maintien des activités dites matures au sein de la coopérative
- 3°) L'arrivée au sein de l'équipe structure d'une nouvelle personne sur un poste administratif, les tâches assurées par Frédéric DO ayant été réparties sur les 3 directrices générales
- 4°) La signature d'une nouvelle convention MADDSAP (Mise à Disposition de la Déclaration Services à la Personne) avec notre partenaire associé, la CAE ESCAPAD basée à Montpellier
- 5°) L'obtention de l'agrément ESUS

ARIAC : PHASE 1 : ACCUEILS - STATISTIQUES 2023

PRESCRIPTION			
AIRIE	1		0%
Artchocs	0		0%
ATU	0		0%
BGE	4		2%
CAE / Couv	4		2%
CCAS/RU	0		0%
CCI	3		1%
CEMEA	0		0%
Ch Métiers	2		1%
CIDF	0		0%
Coll loc	3		1%
Direct	113		50%
Entreprise	39		17%
IFAD	0		0%
IFIP	0		0%
INRA	0		0%
JMC	25		11%
Media	18		8%
Organisme formation	5		2%
PE	6		3%
PLIE	0		0%
Sydel	0		0%
M.L.J	0		0%
Terres vivantes	1		0%
URSCOP	0		0%
TOTAL	224		100%

PROFIL			
DE ARE	73		33%
DE ASS	5		2%
Ayant droit	1		0%
DE ni	13		6%
Chef entr	43		19%
Etudiant	2		1%
RSA CER	7		3%
RSA PE	19		8%
Retraité	4		2%
Salarié	40		18%
Sans	11		5%
SFP	1		0%
TH	5		2%
TOTAL	224		100%

SECTEUR ACTIVITE			
Services particuliers	28		13%
Multimédia	14		6%
Creation Développement	3		1%
Infographie	3		1%
Photographie Vidéo	8		4%
Alimentaire	23		10%
Traiteurs	3		1%
Restauration	11		5%
Prod Agr	9		4%
Espaces verts / Environnement	20		9%
Pose paysagisme entretien	12		5%
Elagage	8		4%
Artisanat	62		28%
Bois	6		3%
Peinture Deco	1		0%
Second œuvre TP	21		9%
Art	14		6%
Textile	9		4%
Prod	11		5%
Sports Loisirs Culture	17		8%
Consultant Formation	42		19%
Commerce	18		8%
TOTAL	224		100%

SEXE			
F	118		53%
H	106		47%
TOTAL	224		100%

TERRITOIRE			
Avants Monts	7		3%
Beziers	6		3%
Cevennes gangeoises	1		0%
Clermontais	16		7%
Domitienne	6		3%
Ext 11	1		0%
Ext 12	17		8%
Ext 13	0		0%
Ext 30	33		15%
Ext 81	5		2%
Ext autres	6		3%
Grand Orb	8		4%
Hérault Med	7		3%
Lodévois Larzac	22		10%
Lunel	0		0%
Minervois St Ponais Orb Jaur	5		2%
Montpellier Metropole	33		15%
Pays de l'Or	3		1%
Grand Pic St Loup	4		2%
Sete Agglopoie	9		4%
Sud herault	3		1%
CCVH	32		14%
TOTAL	224		100%
Pays coeur d'Hérault	70		31%

REÇU EN PREFECTURE

le 04/06/2024

Application agréée E-legalite.com

ARIAC : PHASE 1 B : ENTREES- STATISTIQUES 2023

PRESCRIPTION			
AIRDIE	0	0%	
Artihocs	0	0%	
ATTU	0	0%	
BGE	3	4%	
CAE Couvouse	4	5%	
CCAS/RU	0	0%	
CCI	1	1%	
CEMEA	0	0%	
Ch Métiers	0	0%	
CIDF	0	0%	
Collectivités locales	0	0%	
Direct	47	59%	
Entreprise	18	23%	
IFAD	0	0%	
IFIP	0	0%	
Idees	0	0%	
Média	4	5%	
Organisme formation	2	3%	
PE	0	0%	
PLIE	0	0%	
Sydel	0	0%	
JMC	0	0%	
Terres vivantes	1	1%	
MLJ	0	0%	
URSCOP	0	0%	
TOTAL	80	100%	

SECTEUR ACTIVITE			
Services particuliers	8	10%	
Multimédia	3	4%	
Creation Développement	0	0%	
Infographie	1	1%	
Photographie Video	2	3%	
Alimentaire	9	11%	
Traiteurs	0	0%	
Restauration	7	9%	
Prod Agr	2	3%	
Espaces verts / Environnement	10	13%	
Pose paysageisme entretien	5	6%	
Elagage	5	6%	
Artisanat	24	30%	
Bois	2	3%	
Peinture Déco	0	0%	
Second œuvre TP	6	8%	
Art	10	13%	
Textile	4	5%	
Prod	2	3%	
Sports Loisirs Culture	6	8%	
Consultant Formation	17	14%	
Commerce	9	11%	
TOTAL	80	100%	

TERRITOIRE			
Avants Monts	2	3%	
Beziers	1	1%	
Cevennes gangeoises	2	3%	
Clermontais	3	4%	
Donitienne	2	3%	
Ext 11	0	0%	
Ext 12	8	10%	
Ext 13	0	0%	
Ext 30	10	13%	
Ext 81	3	4%	
Ext autres	4	5%	
Grand Orb	6	8%	
Herault Med	2	3%	
Lodévois Larzac	4	5%	
Lunel	1	1%	
Mimervois St Ponais Orb	0	0%	
Montpellier Metropole	8	10%	
Pays de l'Or	2	3%	
Pic St Loup	2	3%	
Sete Agglopoie	7	9%	
Sud herault	1	1%	
Vallee de l'Herault	12	15%	
TOTAL	80	100%	

Pays coeur d'Herault	19	24%
-----------------------------	-----------	------------

PROFIL		
ARE (DE)	30	38 %
ASS (DE)	1	1 %
Ayant droit	0	0 %
Chef entreprise	13	16 %
DE non Indemnisé	7	9 %
Etudiant	1	1 %
RSA CER	2	3 %
RSA PE	11	14 %
Retraité	2	3 %
Salarial	10	13 %
Sans	2	3 %
SFP	0	0 %
TH	1	1 %
TOTAL	80	100 %

SEXE		
F	40	50 %
H	40	50 %
TOTAL	80	100%

ARIAC : PHASE 3 : Sorties - STATISTIQUES 2023

PRESCRIPTION			
ATU	0	0%	
AIRDIE	0	0%	
Allerincub	0	0%	
Artichocs	0	0%	
BGE	3	2%	
CAE/Couv	7	5%	
CCAS/RU	0	0%	
CCI	2	2%	
CEMEA	0	0%	
Ch Métiers	0	0%	
Cible	0	0%	
CIDF	0	0%	
Collectivités locales	3	2%	
Direct	63	49%	
Entreprise	28	22%	
IFAD	0	0%	
IFIP	0	0%	
JMC	0	0%	
Média	9	7%	
MLJ	3	2%	
Organisme formation	5	4%	
PE	3	2%	
PLIE	0	0%	
Sydel	0	0%	
Terres vivantes	2	2%	
URSCOP	0	0%	
TOTAL	128	100%	

SECTEUR ACTIVITE			
Services particuliers	12	9%	
Multimédia Total	11	9%	
Création Développement	6		
Infographie	4		
Photographie Vidéo	1		
Alimentaire Total	18	14%	
Traiteurs	4		
Restauration	6		
Prod Agr	8		
Espaces verts / Environnement Total	21	16%	
Pose paysagisme entretien	16		
Elagage	5		
Artisanat Total	29	23%	
Bois	3		
Peinture Déco	2		
Second œuvre TP	9		
Art	8		
Textile	3		
Prod	4		
Sport / Loisirs / Culture	9	7%	
Consultant Formation	20	16%	
Commerce	8	6%	
TOTAL	128	100%	

TERRITOIRE			
Avants Monts	4	3%	
Beziers	3	2%	
Cevennes gargeoises	2	2%	
Clermontais	10	8%	
Domitienne	2	2%	
Ext 11	0	0%	
Ext 12	7	5%	
Ext 13	0	0%	
Ext 30	22	17%	
Ext 81	3	2%	
Ext autres	4	3%	
Grand Orb	7	5%	
Hérault Méd	8	6%	
Lodévois Larzac	16	13%	
Lunel	2	2%	
Minervois St Ponais Orb Jaur	1	1%	
Montpellier Métropole	16	13%	
Pays de l'Or	0	0%	
Pic St Loup	1	1%	
Sete Agglopoles	4	3%	
Sud hérault	2	2%	
CVH	14	11%	
TOTAL	128	100%	

Pays coeur d'Hérault 40 31%

PROFIL		
ARE (DE)	50	39%
ASS (DE)	4	3%
Ayant droit	1	1%
Chef entreprise	18	14%
DE non indemnisé	8	6%
Etudiant	1	1%
RSA CER	6	5%
RSA PE	10	8%
Retraité	4	3%
Salarié	21	16%
Sans	1	1%
SFP	2	2%
TH	2	2%
TOTAL	128	100%

Sorties ESA 2023 16

Sorties réelles 112

SEXE			
F	58	45%	
H	70	55%	
TOTAL	128	100%	

MOTIF			
CAE	1	1%	
Abandon	23	18%	
Déménagement	0	0%	
ESA	16	13%	
Formation	5	4%	
Inconnu	2	2%	
Maternité	0	0%	
Micro Entreprise	10	8%	
Rech emploi	12	9%	
Retraite	7	5%	
Salariat	28	22%	
Santé	8	6%	
Société	16	13%	
TOTAL	128	100%	

ARIAC : PHASE 2 : HEBERGEMENTS - STATISTIQUES 2023

PRESCRIPTION		
AIRDIE	0	0%
Artichocs	0	0%
ATU	0	0%
BGE	11	4%
CAE/Couv	12	4%
CCAS/RU	1	0%
CCI	1	0%
GEMEA	0	0%
Ch Métiers	0	0%
CIDE	0	0%
Coll loc	5	2%
Direct	183	60%
Entreprise	50	16%
Idees	0	0%
IFAD	2	1%
IFIP	1	0%
JMJC	0	0%
Média	19	6%
MLJ	0	0%
Organisme formation	12	4%
PE	4	1%
PLIE	0	0%
Sydel	1	0%
Terres vivantes	1	0%
URSCOP	1	0%
TOTAL	304	100%

PROFIL		
ARE (DE)	122	40%
ASS (DE)	15	5%
Ayant droit	1	0%
Chef entreprise	50	16%
DE non indemnisé	20	7%
Etudiant	2	1%
RSA CER	18	6%
RSA PE	16	5%
Retraité	8	3%
Salariat	42	14%
Sans	5	2%
SFP	3	1%
TH	2	1%
TOTAL	304	100%

SECTEUR ACTIVITE		
Services particuliers	34	11%
Multimédia	15	5%
Création Développement	4	1%
Infographie	2	1%
Photographie Vidéo	9	3%
Alimentaire	42	14%
Traiteurs	15	5%
Restauration	18	6%
Prod Agr	9	3%
Espaces verts / Environnement	52	17%
Prod Agr	9	3%
Pose paysagisme entretien	25	8%
Elagage	27	9%
Artisanat	73	24%
Bois	3	1%
Peinture Déco	1	0%
Second œuvre TP	31	10%
Art	14	5%
Textile	9	3%
Prod	15	5%
Sports / Loisirs / Culture	17	6%
Consultant Formation	53	17%
Commerce	18	6%
TOTAL	304	100%

SEXE		
F	124	41%
H	180	59%
TOTAL	304	100%

TERRITOIRE		
Avants Monts	7	2%
Beziers	11	4%
Lodévois Larzac	34	11%
Vallée de l'Hérault	35	12%
Cevennes garçonnaises	4	1%
Clermontais	24	8%
Domitienne	1	0%
Ext 11	0	0%
Ext 12	18	6%
Ext 13	1	0%
Ext 30	41	13%
Ext 81	10	3%
Ext autres	15	5%
Grand Orb	9	3%
Pic St Loup	10	3%
Hérault Méd	17	6%
Lunel	3	1%
Minervois St Ponsis Orb Jaur	7	2%
Montpellier Métropole	35	12%
Pays de l'Or	4	1%
Sete Agglopolo	16	5%
Sud herault	2	1%
Total	304	100%
total hors département 34	85	
Pays coeur d'Hérault	93	31%

AVANCEMENT		
CAPE	181	60%
ESA	123	40%
TOTAL	304	100%

REÇU EN PREFECTURE

le 04/06/2024

Application agréée E-legalite.com